

N° 8331¹

CHAMBRE DES DEPUTES

PROJET DE LOI

**portant modification de la loi modifiée du 1er août 2018 sur la
déclaration obligatoire de certaines maladies dans le cadre de
la protection de la santé publique**

* * *

**AVIS DU CONSEIL SUPERIEUR DE CERTAINES
PROFESSIONS DE SANTE**

(5.12.2023)

Madame la Ministre,

Faisant suite à votre demande d'avis du 20 octobre, nous vous informons que le Conseil supérieur de certaines professions de santé n'a aucune objection à présenter concernant le projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire général,
Oliver KOCH

La Présidente,
Silvana ANTUNES XAVIER

